

Fiche de données de sécurité

Copyright,2021, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:40-0855-3Numéro de version:1.05Date de révision:01/04/2021Annule et remplace la09/07/2020

version du :

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

Scotchcast (TM) XR 9103 Noir - Partie A

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Adhésif.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX

Téléphone: 01 30 31 61 61 **E-mail:** tfr@mmm.com

Site internet htpp://3m.quickfds.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Auat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

ATTENTION.

Symboles:

SGH07 (Point d'exclamation)SGH09 (Environnement)

Pictogrammes





Ingrédients:

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	25068-38-6	500-033-5	90 - 95
Oxyrane, dérivés mono[(alcoolates en C10-	68081-84-5	268-358-2	< 1
16)méthyl]			
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-	28064-14-4		< 1
formaldéhyde			

MENTIONS DE DANGER:

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P273 Eviter le rejet dans l'environnement.
P280E Porter des gants de protection.

Intervention::

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

Pour les conditionnements <= 125 ml, les mentions de danger et d'avertissement suivantes doivent être utilisées :

<= 125 ml mention de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

<= 125 ml mention d'avertissement

Prévention:

P280E Porter des gants de protection.

Intervention:

P333 + P313

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

2.3 .Autres dangers

Inconnu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
Produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine)	(N° CAS) 25068-38-6 (N° CE) 500-033-5	90 - 95	Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319 Sens. cutanée 1, H317 Tox. aquatique chronique 2, H411
Silice	(N° CAS) 7631-86-9 (N° CE) 231-545-4	1 - 5	Substance non classée comme dangereuse
Oxyrane, dérivés mono[(alcoolates en C10-16)méthyl]	(N° CAS) 68081-84-5 (N° CE) 268-358-2	< 1	Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319 Sens. cutanée 1, H317 Tox. aquatique chronique 2, H411
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	(N° CAS) 28064-14-4	< 1	Sens. cutanée 1, H317 Tox. aquatique chronique 2, H411

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
1		(C >= 5%) Irr. de la peau 2, H315 (C >= 5%) Irr. des yeux 2, H319

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:

Irritation cutanée (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons et sécheresse). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons). Irritation grave des yeux (rougeur importante, gonflement, douleur, larmoiement et troubles de la vision).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Movens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance

Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone

Condition

Pendant la combustion. Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Eviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur limite d'exposition n'existe pour les ingrédients listés en section 3 de cette FDS.

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée: Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

MatérielEpaisseur (mm)Temps de pénétrationNéoprènePas de données disponiblesPas de données disponibles

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier en Néoprène.

Protection respiratoire:

Aucun requis.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique: Liquide
Couleur Ambre clair
Odeur Epoxy

Valeur de seuil d'odeurPas de données de tests disponibles.Point de fusion / point de congélationPas de données de tests disponibles.

Point/intervalle d'ébullition: 260 °C

Inflammabilité (solide, gaz):

Non applicable.

Limites d'inflammabilité (LEL)

Pas de données de tests disponibles.

Limites d'inflammabilité (UEL)

Pas de données de tests disponibles.

Point d'éclair: 251 °C

Température d'inflammation spontanéePas de données de tests disponibles. **Température de décomposition**Pas de données de tests disponibles.

pH la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)

Viscosité cinématique 8 250 mm²/s **Hydrosolubilité** Négligeable

Solubilité (non-eau)

Pas de données de tests disponibles.

Coefficient de partage n-octanol / eau

Pas de données de tests disponibles.

Pression de vapeur

Densité relative

Densité de vapeur relativePas de données de tests disponibles.

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques VolatilsPas de données de tests disponibles. **Taux d'évaporation:**Pas de données de tests disponibles.

Teneur en matières volatiles: 0 %

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u> <u>Condition</u>

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

L'exposition par inhalation est sans effet sur la santé.

Contact avec la peau:

Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:

Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes et vision floue.

Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organis	Valeur
		mes	
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	Cutané	Rat	LD50 > 1 600 mg/kg
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	Ingestion	Rat	LD50 > 1 000 mg/kg
Silice	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Silice	Inhalation -	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
	Poussières/		
	Brouillards		
	(4 heures)		
Silice	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg

Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	Cutané	Lapin	LD50 > 6 000 mg/kg
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	Inhalation -	Rat	LC50 > 1,7 mg/l
	Poussières/		
	Brouillards		
	(4 heures)		
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	Ingestion	Rat	LD50 > 4 000 mg/kg
Oxyrane, dérivés mono[(alcoolates en C10-16)méthyl]	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Oxyrane, dérivés mono[(alcoolates en C10-16)méthyl]	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organis mes	Valeur
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	Lapin	Moyennement irritant
Silice	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	Lapin	Irritation minimale.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organis mes	Valeur
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	Lapin	Irritant modéré
Silice	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	Lapin	Moyennement irritant

Sensibilisation de la peau

Nom	Organis mes	Valeur
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	Homme et animal	Sensibilisant
Silice	Homme et animal	Non-classifié
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	Homme et animal	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organis mes	Valeur
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	Humain	Non-classifié

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	In vivo	Non mutagène
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Silice	In vitro	Non mutagène
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol-formaldéhyde	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organis mes	Valeur
Produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine)	Cutané	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Silice	Non spécifié	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organis mes	Test résultat	Durée d'exposition
Produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 750 mg/kg/day	2 génération
Produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 750 mg/kg/day	2 génération
Produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine)	Cutané	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 300 mg/kg/day	Pendant l'organogenès e
Produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 750 mg/kg/day	2 génération
Silice	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 509 mg/kg/day	1 génération
Silice	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 497 mg/kg/day	1 génération
Silice	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 350 mg/kg/day	Pendant l'organogenès e

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organis mes	Test résultat	Durée d'exposition
Produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine)	Cutané	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	2 années
Produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine)	Cutané	Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	13 semaines
Produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine)	Ingestion	Système auditif Coeur Système endocrine système hématopoïétique Foie des yeux Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	28 jours
Silice	Inhalation	Système respiratoire silicose	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnell e

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine)	25068-38-6	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	LC50	2 mg/l
Produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine)	25068-38-6	Puce d'eau	Estimé	48 heures	LC50	1,8 mg/l
Produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine)	25068-38-6	Boue activée	Expérimental	3 heures	IC50	>100 mg/l
Produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine)	25068-38-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>11 mg/l
Produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine)	25068-38-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	4,2 mg/l
Produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine)	25068-38-6	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,3 mg/l
Silice	7631-86-9		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			N/A
Oxyrane, dérivés mono[(alcoolates en C10-16)méthyl]	68081-84-5	Algues vertes	Point final non atteint	72 heures	EC50	>100 mg/l
Oxyrane, dérivés mono[(alcoolates en C10-16)méthyl]	68081-84-5	Boue activée	Estimé	3 heures	IC50	>100 mg/l
Oxyrane, dérivés mono[(alcoolates en C10-16)méthyl]	68081-84-5	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	LC50	7,92 mg/l
Oxyrane, dérivés mono[(alcoolates en C10-16)méthyl]	68081-84-5	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	<10 mg/l
Oxyrane, dérivés mono[(alcoolates en C10-16)méthyl]	68081-84-5	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEC	100 mg/l
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol- formaldéhyde	28064-14-4	Ide mélanote	Expérimental	96 heures	LC50	5,7 mg/l
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol- formaldéhyde	28064-14-4	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	3,5 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test	Protocole
					résultat	
Produit de réaction de:	25068-38-6	Expérimental		Demi-vie	117 heures (t	Méthode non standard
bisphénol-A-		Hydrolyse		hydrolytique	1/2)	
(épichlorhydrine)						
Produit de réaction de:	25068-38-6	Expérimental	28 jours	Demande	5 % Demande	OECD 301F - Manometric
bisphénol-A-		Biodégradation		biologique en	biologique en	Respiro

(épichlorhydrine)				oxygène	oxygène DBO/Demande chimique en oxygène	
Silice	7631-86-9	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Oxyrane, dérivés mono[(alcoolates en C10- 16)méthyl]	68081-84-5	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	61 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OECD 301F - Manometric Respiro
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol- formaldéhyde	28064-14-4	Laboratoire Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	10-16 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO (ne passe pas la fenêtre de 10 jours)	OCDE 301B - Mod. CO2

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine)	25068-38-6	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.242	Méthode non standard
Silice	7631-86-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Oxyrane, dérivés mono[(alcoolates en C10- 16)méthyl]	68081-84-5	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	≤450	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Oxyde de diglycidyle et d'un polymère phénol- formaldéhyde	28064-14-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.4. Mobilité dans le sol:

Pas de donnée de test disponible

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Eliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 09* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

20 01 27* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG: UN3082; Environmentally Hazardous Substance, Liquid, N.O.S (4,4'-isopropylidenediphenol-epichlorohydrin polymer); 9; III; Marine Pollutant: 4,4'-isopropylidenediphenol-epichlorohydrin polymer; EMS: FA, SF.

Exemption: Pour les récipients contenant une quantité nette de 5l ou une masse nette de 5 kg ou moins par emballage unique ou intérieur, la disposition spéciale 375 (ADR), exemption selon le 2.10.2.7 (IMDG) ou la disposition spéciale A197 (IATA) peut être appliquée, si applicable.

ADR: UN3082; Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, Liquide, N.S.A.(Polymère 4,4'-isopropylidènediphénol-épichlorohydrine); 9; III; (E); M6.

IATA: UN3082; Environmentally Hazardous Substance, Liquid, N.O.S (4,4'-isopropylidenediphenol-epichlorohydrin polymer); 9; III.

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

IngrédientNuméro CAS
7631-86-9Classification
Gr.3: non classifiéRéglementation
Centre International de
Recherche sur le
Cancer (CIRC)

Tableau des maladies professionnelles

Affections consécutives à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice cristalline (quartz, cristobalite, tridymite), des silicates cristallins (kaolin, talc), du graphite ou de la houille.

Maladies professionnelles provoquées par les résines époxydiques et leurs constituants

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour cette substance / ce mélange conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

Section 09 UE: informations sur le pH - L'information a été ajoutée.

Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.

Etiquette: Précaution CLP - Eliminage - L'information a été supprimée.

Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée. Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été modifiée.

Section 03: Titre de la colonne Tableau de composition % - L'information a été ajoutée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Section 03: Table SCL - L'information a été ajoutée.

Section 03: Substance non applicable - L'information a été ajoutée.

Section 04: Premiers soins - Symptômes et effets (CLP) - L'information a été ajoutée.

Section 04: Informations sur les effets toxicologiques - L'information a été modifiée.

Section 7: Conditions de stockage en toute sécrité - L'information a été modifiée.

Section 9: Taux d'évaporation (Information) - L'information a été supprimée.

Section 9: Dangers d'explosion information - L'information a été supprimée.

Section 09: Informations sur la viscosité cinématique - L'information a été ajoutée.

Section 9: Point de fusion (Information) - L'information a été modifiée.

Section 9: Propriétés comburantes information - L'information a été supprimée.

Section 9: pH (Information) - L'information a été supprimée.

Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été modifiée.

Section 9: Densité de vapeur (valeur) - L'information a été ajoutée.

Section 9: Densité de vapeur (valeur) - L'information a été supprimée.

Section 9 : Viscosité - L'information a été supprimée.

Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été modifiée.

Section 11: Aucune information disponible sur les perturbateurs endocriniens - L'information a été ajoutée.

Section 12: 12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne - L'information a été ajoutée.

Section 12: 12.7. Autres effets indésirables - L'information a été modifiée.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.

Section 12: Veuillez contacter le fabricant pour plus d'information. - L'information a été supprimée.

Section 12 : Pas de données pour la mobilité dans le sol - L'information a été ajoutée.

Section 12: Aucune information disponible sur les perturbateurs endocriniens - L'information a été ajoutée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.

12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.

Section 14 Code de classification - Titre principal - L'information a été ajoutée.

Section 14 Code de classification - Données règlementaires - L'information a été ajoutée.

Section 14 Température de régulation - Titre principal - L'information a été ajoutée.

Section 14 Température de régulation - Données règlementaires - L'information a été ajoutée.

Section 14 Informations additionnelles - L'information a été ajoutée.

Température critique - Titre principal - L'information a été ajoutée. Section 14

Température critique - Données règlementaires - L'information a été ajoutée. Section 14

Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Titre principal - L'information a été ajoutée.

Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Données règlementaires - L'information a été ajoutée.

- Section 14 Dangereux/Non dangereux pour le transport L'information a été ajoutée.
- Section 14 Coefficient multiplicateur Titre principal L'information a été ajoutée.
- Section 14 Coefficient multiplicateur Données règlementaires L'information a été ajoutée.
- Section 14 Autres marchandises dangereuses Titre principal L'information a été ajoutée.
- Section 14 Autres marchandises dangereuses Données règlementaires L'information a été ajoutée.
- Section 14 Groupe d'emballage Titre principal L'information a été ajoutée.
- Section 14 Groupe d'emballage Données règlementaires L'information a été ajoutée.
- Section 14 Désignation officielle de transport de l'ONU L'information a été ajoutée.
- Section 14 Règlementations Titre principal L'information a été ajoutée.
- Section 14 Code de ségrégation Données règlementaires L'information a été ajoutée.
- Section 14 Code de ségrégation Titre principal L'information a été ajoutée.
- Section 14 Précautions particulières Titre principal L'information a été ajoutée.
- Section 14 Précautions particulières Données règlementaires L'information a été ajoutée.
- Section 14 Catégorie de transport Titre principal L'information a été ajoutée.
- Section 14 Catégorie de transport Données règlementaires L'information a été ajoutée.
- Section 14 Transport en vrac Données règlementaires L'information a été ajoutée.
- Section 14 Transport maritime en vrac selon l'Annexe II de la convention Marpol 73/78 et code IBC Titre principal L'information a été ajoutée.
- Section 14 Transport non autorisé Titre principal L'information a été ajoutée.
- Section 14 Transport non autorisé Données règlementaires L'information a été ajoutée.
- Section 14 code tunnel Titre principal L'information a été ajoutée.
- Section 14 Code tunnel Donnés réglementaires L'information a été ajoutée.
- Section 14 Numéro ONU Données L'information a été ajoutée.
- Section 14 Numéro ONU L'information a été ajoutée.
- Section 14 : Classification transport L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr



Fiche de données de sécurité

Copyright,2021, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:40-0859-5Numéro de version:2.03Date de révision:21/04/2021Annule et remplace la20/04/2021

version du :

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

Scotchcast (TM) XR 9103 Noir - Partie B

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Adhésif.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX

Téléphone: 01 30 31 61 61 **E-mail:** tfr@mmm.com

Site internet htpp://3m.quickfds.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

Le principe de la dilution a été utilisé pour relier les résultats des tests de corrosion / irritation cutanée. Les résultats des tests sont reflétés dans la classification attribuée.

CLASSIFICATION:

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 1B - H314

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1A - Skin Sens. 1A; H317

Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B - Repr. 1B; H360

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H336

Dangereux pour l'environnement aquatique (aigüe), Catégorie 1 - Aquat. Aig. 1; H400 Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 1 - Aquat. Chron. 1; H410

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

Danger

Symboles:

SGH05 (Corrosion)SGH07 (Point d'exclamation)SGH08 (Danger pour la santé) |SGH09 (Environnement)











Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Acides gras, insaturés en C18, dimères, polymères avec 3,3'-[oxybis(2,1-éthanediyloxy)]bis(1-propanamine)	68911-25-1		50 - 70
Homopolymère du styrène (oligomérique)	9003-53-6	500-008-9	10 - 20
3,3'-Oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine)	4246-51-9	224-207-2	5 - 15
Huile de coquille de noix de cajou	8007-24-7	232-355-4	1 - 5
2,2'-Monodiéthylamine	111-40-0	203-865-4	1 - 5

MENTIONS DE DANGER:

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H360F Peut nuire à la fertilité.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P260A Ne pas respirer les vapeurs.

P280B Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention::

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Danas 2 da

Pour les conditionnements <= 125 ml, les mentions de danger et d'avertissement suivantes doivent être utilisées :

<= 125 ml mention de danger

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H360F Peut nuire à la fertilité.

<= 125 ml mention d'avertissement

Prévention:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P260A Ne pas respirer les vapeurs.

P280B Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention:

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

AUTRES INFORMATIONS:

Précaution - Extra:

Réservé aux utilisateurs professionnels.

17% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie orale inconnue.

17% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie cutanée inconnue.

Contient 17% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

2.3 .Autres dangers

Inconnu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE)
			n ° 1272/2008 [CLP]
Acides gras, insaturés en C18, dimères,	(N° CAS) 68911-25-1	50 - 70	Irr. de la peau 2, H315
polymères avec 3,3'-[oxybis(2,1-			Irr. des yeux 2, H319
éthanediyloxy)]bis(1-propanamine)			Sens. de la peau 1A, H317
			STOT SE 3, H336
			Aquatique aigüe 1, H400,M=1
			Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1
Homopolymère du styrène	(N° CAS) 9003-53-6	10 - 20	Repr. 1B, H360F
(oligomérique)	(N° CE) 500-008-9		

3,3'- Oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine)	(N° CAS) 4246-51-9 (N° CE) 224-207-2	5 - 15	Sens. cutanée 1, H317 Corr. cutanée 1B, H314
Silice	(N° CAS) 7631-86-9 (N° CE) 231-545-4	3 - 7	Substance non classée comme dangereuse
Huile de coquille de noix de cajou	(N° CAS) 8007-24-7 (N° CE) 232-355-4	1 - 5	Tox.aquatique chronique 3, H412 Irr. de la peau 2, H315 Lésions oculaires 1, H318 Sens. de la peau 1A, H317
2,2'-Monodiéthylamine	(N° CAS) 111-40-0 (N° CE) 203-865-4	1 - 5	Tox. aigüe 4, H312 Tox. aigüe 4, H302 Corr. cutanée 1B, H314 Sens. cutanée 1, H317 Tox. aigüe 2, H330
Toluène	(N° CAS) 108-88-3 (N° CE) 203-625-9	< 1	Liq. inflam. 2, H225 Tox.aspiration 1, H304 Irr. de la peau 2, H315 Repr. 2, H361d STOT SE 3, H336 STOT RE 2, H373 Tox.aquatique chronique 3, H412

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si celà est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:

Brûlures cutanées (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons, douleur intense, cloques et destruction des tissus). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons). Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives). Dépression du système nerveux central (maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, troubles de l'élocution, étourdissements et perte de conscience).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance
Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone

Condition

Pendant la combustion. Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro	Agence:	Type de limite	Informations
	CAS			complémentaires:
Toluène	108-88-3	VLEPs France	VLEP contraignante (8 heures)	: Suspecté reprotoxique
			76.8 mg/m3 (20 ppm); VLCT	pour l'homme. Risque de
			contraignante (15 minutes):	pénétration percutanée.
			384 mg/m3 (100 ppm).	
2,2'-Monodiéthylamine	111-40-0	VLEPs France	VLEP (8 heures): 4 mg/m3 (1	Risque d'allergie cutanée
			ppm)	

VLEPs France: France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

Valeurs limites biologiques

Ingrédient	Numéro Agence: CAS	Paramètre	Milieu	Moment de prélevement	Valeur	Mentions additionnelles
Toluène	108-88- IBE France 3	Acide hippurique	Créatinine dans les urines	EOS	2500 mg/g	
Toluène	108-88- IBE France 3	Acide hippurique	Créatinine dans les urines	LFH	2500 mg/g	
Toluène	108-88- IBE France 3	Toluène	Sang	EOS	1 mg/l	

IBE France : France: Indicateurs Biologiques d'Exposition (IBE) , INRS (ND 2065)

EOS: En fin de poste

LFH : Les quatre dernières heures du poste

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter

tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Ecran total.

Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection des yeux et du visage conforme à la norme EN 166

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

MatérielEpaisseur (mm)Temps de pénétrationPolymère laminéPas de données disponiblesPas de données disponibles

Elastomères fluorés 0.7 => 8 heures

Les données sur les gants sont fondées sur la substance qui conduit à la toxicité cutanée et les conditions présentes au moment du test. Le temps de pénétration peut être altéré quand le gant est soumis à des conditions d'utilisation où un stress supplémentaire est imposé au gant.

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A &P

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:LiquideCouleurMarronOdeurAmine

Valeur de seuil d'odeurPas de données de tests disponibles.Point de fusion / point de congélationPas de données de tests disponibles.

Point/intervalle d'ébullition: 93,3 °C **Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable.

Limites d'inflammabilité (LEL)

Pas de données de tests disponibles.

Limites d'inflammabilité (UEL)

Pas de données de tests disponibles.

Point d'éclair: 93,3 °C

Température d'inflammation spontanée

Température de décomposition

pН

Viscosité cinématique Hydrosolubilité Solubilité (non-eau)

Coefficient de partage n-octanol / eau

Pression de vapeur Densité relative

Densité de vapeur relative

Pas de données de tests disponibles. Pas de données de tests disponibles.

la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)

Pas de données de tests disponibles.

Nulle

Pas de données de tests disponibles. Pas de données de tests disponibles. Pas de données de tests disponibles.

1

Pas de données de tests disponibles.

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils Taux d'évaporation:

Pas de données de tests disponibles. Pas de données de tests disponibles.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance
Non applicable

Condition

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. Sensibilisation respiratoire: les symptômes peuvent inclure difficultés respiratoires, respiration sifflante, oppression thoracique et arrêt respiratoire. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouflures, démangeaisons et desséchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:

Brûlure oculaire d'origine chimique (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure opacité de la cornée, brûlures chimiques, douleurs, larmoiements, ulcérations, diminution ou perte de la vision.

Ingestion:

Peut être nocif en cas d'ingestion Effets gastrointestinaux : les symptômes peuvent inclure une douleur vive à la bouche, à la gorge et à l'abdomen, des nausées, des vomissements, de la diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement.

Toxicité pour la reproduction / le développement

Contient un produit chimique ou des produits chimiques qui peuvent causer des malformations congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organis mes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.2 000 - 5 000 mg/kg
Acides gras, insaturés en C18, dimères, polymères avec 3,3'- [oxybis(2,1-éthanediyloxy)]bis(1-propanamine)	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Acides gras, insaturés en C18, dimères, polymères avec 3,3'- [oxybis(2,1-éthanediyloxy)]bis(1-propanamine)	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
3,3'-Oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine)	Cutané	Lapin	LD50 2 500 mg/kg
3,3'-Oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine)	Ingestion	Rat	LD50 3 160 mg/kg
Silice	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Silice	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Silice	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Huile de coquille de noix de cajou	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Huile de coquille de noix de cajou	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
2,2'-Monodiéthylamine	Cutané	Lapin	LD50 1 045 mg/kg
2,2'-Monodiéthylamine	Inhalation - Poussières/ Brouillards	Rat	LC50 > 0,07 mg/l

	(4 heures)		
2,2'-Monodiéthylamine	Ingestion	Rat	LD50 819 mg/kg
Toluène	Cutané	Rat	LD50 12 000 mg/kg
Toluène	Inhalation -	Rat	LC50 30 mg/l
	Vapeur (4		
	heures)		
Toluène	Ingestion	Rat	LD50 5 550 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organis mes	Valeur
Acides gras, insaturés en C18, dimères, polymères avec 3,3'-[oxybis(2,1-éthanediyloxy)]bis(1-propanamine)	Rat	Irritant
3,3'-Oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine)	Lapin	Corrosif
Silice	Lapin	Aucune irritation significative
Huile de coquille de noix de cajou	Lapin	Irritant
2,2'-Monodiéthylamine	Lapin	Corrosif
Toluène	Lapin	Irritant

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organis	Valeur
	mes	
Acides gras, insaturés en C18, dimères, polymères avec 3,3'-[oxybis(2,1-	Données	Irritant sévère
éthanediyloxy)]bis(1-propanamine)	in Vitro	
3,3'-Oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine)	Risques	Corrosif
	pour la	
	santé	
	similaires	
Silice	Lapin	Aucune irritation significative
Huile de coquille de noix de cajou	Lapin	Corrosif
2,2'-Monodiéthylamine	Lapin	Corrosif
Toluène	Lapin	Irritant modéré

Sensibilisation de la peau

Nom	Organis mes	Valeur
Acides gras, insaturés en C18, dimères, polymères avec 3,3'-[oxybis(2,1-éthanediyloxy)]bis(1-propanamine)	Cochon d'Inde	Sensibilisant
Silice	Homme et animal	Non-classifié
Huile de coquille de noix de cajou	Multiples espèces animales.	Sensibilisant
2,2'-Monodiéthylamine	Cochon d'Inde	Sensibilisant
Toluène	Cochon d'Inde	Non-classifié

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organis mes	Valeur
2,2'-Monodiéthylamine	Humain	Sensibilisant

Mutagénicité cellules germinales

Widtagemente centiles germinates	Autagemente centries germinates						
Nom	Route	Valeur					
Acides gras, insaturés en C18, dimères, polymères avec 3,3'-[oxybis(2,1-	In vitro	Non mutagène					
éthanediyloxy)]bis(1-propanamine)							
Silice	In vitro	Non mutagène					
Huile de coquille de noix de cajou	In vitro	Non mutagène					

2,2'-Monodiéthylamine	In vitro	Non mutagène
Toluène	In vitro	Non mutagène
Toluène	In vivo	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organis mes	Valeur
Silice	Non spécifié	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
2,2'-Monodiéthylamine	Cutané	Multiples espèces animales.	Non-cancérogène
Toluène	Cutané	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Toluène	Ingestion	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Toluène	Inhalation	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organis mes	Test résultat	Durée d'exposition
Acides gras, insaturés en C18, dimères, polymères avec 3,3'-[oxybis(2,1-éthanediyloxy)]bis(1-propanamine)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	Avant l'accouplemen t - Lactation
Acides gras, insaturés en C18, dimères, polymères avec 3,3'-[oxybis(2,1-éthanediyloxy)]bis(1-propanamine)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	29 jours
Acides gras, insaturés en C18, dimères, polymères avec 3,3'-[oxybis(2,1-éthanediyloxy)]bis(1-propanamine)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	Avant l'accouplemen t - Lactation
Homopolymère du styrène (oligomérique)	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	NOAEL 5 mg/kg/day	Avant l'accouplemen t - Lactation
Silice	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 509 mg/kg/day	1 génération
Silice	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 497 mg/kg/day	1 génération
Silice	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 350 mg/kg/day	Pendant l'organogenès e
Huile de coquille de noix de cajou	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	Avant l'accouplemen t - Lactation
Huile de coquille de noix de cajou	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	28 jours
Huile de coquille de noix de cajou	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	Avant l'accouplemen t - Lactation
2,2'-Monodiéthylamine	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 300 mg/kg/day	28 jours
2,2'-Monodiéthylamine	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 300 mg/kg/day	avant l'accouplemen t et pendant la gestation
2,2'-Monodiéthylamine	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 30 mg/kg/day	avant l'accouplemen t et pendant la gestation

5 44 1 20

Toluène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnell e
Toluène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 2,3 mg/l	1 génération
Toluène	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	LOAEL 520 mg/kg/day	Pendant la grossesse
Toluène	Inhalation	Toxique pour le développement	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnem ent et / ou abus

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organis mes	Test résultat	Durée d'exposition
Acides gras, insaturés en C18, dimères, polymères avec 3,3'-[oxybis(2,1- éthanediyloxy)]bis(1- propanamine)	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaire s	Irritation Positive	
Acides gras, insaturés en C18, dimères, polymères avec 3,3'-[oxybis(2,1- éthanediyloxy)]bis(1- propanamine)	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Rat	NOAEL Non disponible	
3,3'- Oxybis(éthyleneoxy)bis(pr opylamine)	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
Huile de coquille de noix de cajou	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaire s	NOAEL Non disponible	
2,2'-Monodiéthylamine	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
Toluène	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Toluène	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Toluène	Inhalation	système immunitaire	Non-classifié	Souris	NOAEL 0,004 mg/l	3 heures
Toluène	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnem ent et / ou abus

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organis mes	Test résultat	Durée d'exposition
Acides gras, insaturés en C18, dimères, polymères avec 3,3'-[oxybis(2,1- éthanediyloxy)]bis(1- propanamine)	Ingestion	Coeur la peau Système endocrine tractus gastro- intestinal os, dents, ongles et / ou les cheveux système hématopoïétique Foie système immunitaire muscles Système nerveux des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	29 jours

1	D414/4-1-		1		1
Inhalation	Système respiratoire silicose	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnell e
Ingestion	système hématopoïétique Foie système immunitaire Système respiratoire Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	28 jours
Ingestion	Système endocrine Foie Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 210 mg/kg/day	90 jours
Inhalation	Système auditif des yeux Système olfactif	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnem ent et / ou abus
Inhalation	Système nerveux	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnem ent et / ou abus
Inhalation	Système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 2,3 mg/l	15 Mois
Inhalation	Coeur Foie Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 11,3 mg/l	15 semaines
Inhalation	Système endocrine	Non-classifié	Rat	NOAEL 1,1 mg/l	4 semaines
Inhalation	système immunitaire	Non-classifié	Souris	NOAEL Non disponible	20 jours
Inhalation	os, dents, ongles et / ou les cheveux	Non-classifié	Souris	mg/l	8 semaines
Inhalation	système hématopoïétique système vasculaire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnell e
Inhalation	tractus gastro- intestinal	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL 11,3 mg/l	15 semaines
Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 625 mg/kg/day	13 semaines
Ingestion	Coeur	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 500 mg/kg/day	13 semaines
Ingestion	Foie Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL 2 500 mg/kg/day	13 semaines
Ingestion	système hématopoïétique	Non-classifié	Souris	NOAEL 600 mg/kg/day	14 jours
Ingestion	Système endocrine	Non-classifié	Souris	NOAEL 105 mg/kg/day	28 jours
Ingestion	système immunitaire	Non-classifié	Souris	NOAEL 105 mg/kg/day	4 semaines
	Ingestion Inhalation Ingestion Ingestion Ingestion Ingestion Ingestion	Ingestion système hématopoïétique Foie système immunitaire Système nerveux Ingestion Système endocrine Foie Rénale et / ou de la vessie Inhalation Système nerveux Inhalation Système nerveux Inhalation Système auditif des yeux Système olfactif Inhalation Système respiratoire Inhalation Système respiratoire Inhalation Système nerveux Inhalation Système respiratoire Inhalation Système endocrine Inhalation système immunitaire Inhalation système Inhalation système vasculaire Inhalation Ingestion Système nerveux Ingestion Système Ingestion Système endocrine Ingestion Système endocrine Ingestion système Ingestion Système endocrine Ingestion système Ingestion syst	Inhalation Système respiratoire système vasculaire	vessie Système respiratoire Système vasculaire	Inhalation Système respiratoire système vasculaire Système vasculaire Système respiratoire système respiratoire Système respiratoire Système respiratoire Système nerveux Ingestion Système endocrine Foie Système endocrine Foie Reat et / ou de la vessie Inhalation Système endocrine Système entre expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Inhalation Système respiratoire l'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Inhalation Système respir

Danger par aspiration

Nom	Valeur
Toluène	Risque d'aspiration

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Acides gras, insaturés en C18, dimères, polymères avec 3,3'- [oxybis(2,1- éthanediyloxy)]bis(1- propanamine)	68911-25-1	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	410,3 mg/l
Acides gras, insaturés en C18, dimères, polymères avec 3,3'- [oxybis(2,1- éthanediyloxy)]bis(1- propanamine)	68911-25-1	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LL50	2,16 mg/l
Acides gras, insaturés en C18, dimères, polymères avec 3,3'- [oxybis(2,1- éthanediyloxy)]bis(1- propanamine)	68911-25-1	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EL50	0,43 mg/l
Acides gras, insaturés en C18, dimères, polymères avec 3,3'- [oxybis(2,1- éthanediyloxy)]bis(1- propanamine)	68911-25-1	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EL50	0,57 mg/l
Acides gras, insaturés en C18, dimères, polymères avec 3,3'- [oxybis(2,1- éthanediyloxy)]bis(1- propanamine)	68911-25-1	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEL	0,28 mg/l
Homopolymère du styrène (oligomérique)	9003-53-6		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			N/A
3,3'- Oxybis(éthyleneoxy)bis (propylamine)	4246-51-9	Bactéries	Expérimental	17 heures	EC50	4 000 mg/l
3,3'- Oxybis(éthyleneoxy)bis (propylamine)	4246-51-9	Ide mélanote	Expérimental	96 heures	LC50	>1 000 mg/l
3,3'- Oxybis(éthyleneoxy)bis (propylamine)	4246-51-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>500 mg/l
3,3'- Oxybis(éthyleneoxy)bis (propylamine)	4246-51-9	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	218,16 mg/l

	1		1			
3,3'- Oxybis(éthyleneoxy)bis (propylamine)	4246-51-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC10	5,4 mg/l
Silice	7631-86-9		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			N/A
Huile de coquille de noix de cajou	8007-24-7	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EL50	5,82 mg/l
Huile de coquille de noix de cajou	8007-24-7	Sheepshead Minnow	Expérimental	96 heures	LL50	>1 000 mg/l
Huile de coquille de noix de cajou	8007-24-7	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EL50	40,46 mg/l
Huile de coquille de noix de cajou	8007-24-7	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEL	1 mg/l
2,2'-Monodiéthylamine	111-40-0	Bactéries	Expérimental	17 heures	EC50	1,7 mg/l
2,2'-Monodiéthylamine	111-40-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	1 164 mg/l
2,2'-Monodiéthylamine	111-40-0	guppy	Expérimental	96 heures	LC50	430 mg/l
2,2'-Monodiéthylamine	111-40-0	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	16 mg/l
2,2'-Monodiéthylamine	111-40-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	10 mg/l
2,2'-Monodiéthylamine	111-40-0	Epinoche	Expérimental	28 jours	NOEC	>10 mg/l
2,2'-Monodiéthylamine	111-40-0	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	5,6 mg/l
Toluène	108-88-3	Saumon Coho	Expérimental	96 heures	LC50	5,5 mg/l
Toluène	108-88-3	Crevette	Expérimental	96 heures	LC50	9,5 mg/l
Toluène	108-88-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	12,5 mg/l
Toluène	108-88-3	Grenouille Léopard	Expérimental	9 jours	LC50	0,39 mg/l
Toluène	108-88-3	Saumon rose	Expérimental	96 heures	LC50	6,41 mg/l
Toluène	108-88-3	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	3,78 mg/l
Toluène	108-88-3	Saumon Coho	Expérimental	40 jours	NOEC	1,39 mg/l
Toluène	108-88-3	Diatomée	Expérimental	72 heures	NOEC	10 mg/l
Toluène	108-88-3	Puce d'eau	Expérimental	7 jours	NOEC	0,74 mg/l
Toluène	108-88-3	Boue activée	Expérimental	12 heures	IC50	292 mg/l
Toluène	108-88-3	Bactéries	Expérimental	16 heures	NOEC	29 mg/l
Toluène	108-88-3	Bactéries	Expérimental	24 heures	EC50	84 mg/l
Toluène	108-88-3	Ver rouge	Expérimental	28 jours	LC50	>150 mg par kg de poids corporel
Toluène	108-88-3	Microbes du sol	Expérimental	28 jours	NOEC	<26 mg/kg (poids sec)
					•	•

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test	Protocole
					résultat	
	68911-25-1	Expérimental	- J			OECD 301F - Manometric
C18, dimères, polymères avec 3,3'-[oxybis(2,1-		Biodégrad. aquatique - aérobe			1 ; 1	Respiro
éthanediyloxy)]bis(1-		aquatique - aerobe		3.0	oxygène DBO/Demande	

Dagge 15 da 20

propanamine)					biologique en oxygène théorique DBThO	
Homopolymère du styrène (oligomérique)	9003-53-6	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
3,3'- Oxybis(éthyleneoxy)bis(pro pylamine)	4246-51-9	Estimé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	2.96 heures (t 1/2)	Méthode non standard
3,3'- Oxybis(éthyleneoxy)bis(pro pylamine)	4246-51-9	Expérimental Biodégradation	25 jours	évolution dioxyde de carbone	-8 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Silice	7631-86-9	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Huile de coquille de noix de cajou	8007-24-7	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	83.8 % en poids	OECD 301F - Manometric Respiro
2,2'-Monodiéthylamine	111-40-0	Expérimental Biodégradation	21 jours	Demande biologique en oxygène	87 % en poids	OCDE 301D
Toluène	108-88-3	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	5.2 jours (t 1/2)	
Toluène	108-88-3	Expérimental Biodégradation	20 jours	Demande biologique en oxygène	80 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	APHA Méthode standzrd Eau /Eaux usées

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Acides gras, insaturés en C18, dimères, polymères avec 3,3'-[oxybis(2,1- éthanediyloxy)]bis(1- propanamine)	68911-25-1	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	42	Méthode non standard
Homopolymère du styrène (oligomérique)	9003-53-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
3,3'- Oxybis(éthyleneoxy)bis(pr opylamine)	4246-51-9	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-1.25	Méthode non standard
Silice	7631-86-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Huile de coquille de noix de cajou	8007-24-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
2,2'-Monodiéthylamine	111-40-0	Expérimental BCF- Carp	42 jours	Facteur de bioaccumulation	≤6.3	OCDE 305E
Toluène	108-88-3	Expérimental FBC - Autres	72 heures	Facteur de bioaccumulation	90	

Toluène	108-88-3	Expérimental	Lod du Coefficient	2.73	
		Bioconcentratie	de partage		
			octanol/eau		

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
- ,-	4246-51-9	Modelé Mobilité	Koc	ERROR: Length	ACD/Labs ChemSketch™
Oxybis(éthyleneoxy)bis(pr		dans le sol		cannot be greater	
opylamine)				than the length of	
				the string.	
Huile de coquille de noix	8007-24-7	Estimé Mobilité	Koc	32 l/kg	ACD/Labs ChemSketch™
de cajou		dans le sol			
Toluène	108-88-3	Expérimental	Koc	37 l/kg	
		Mobilité dans le			
		sol			

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Eliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 09* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

20 01 27* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dangereux pour le transport

ADR: UN3267; Liquide corrosif, basique organique N.S.A. (Bis(3-Aminopropyl) éther de diéthylène Glycol); 8; III; (E); C7.

IATA: UN3267; Corrosive liquid, basic, organic N.O.S (Bis(3-Aminopropyl) Ether Of Diethylene Glycol); 8; III. IMDG: UN3267; Corrosive liquid, basic, organic N.O.S (Bis(3-Aminopropyl) Ether Of Diethylene Glycol); 8; III; EMS: FA, SB.

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro UN	Pas de données de tests disponibles.	No Data Available	No Data Available
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Pas de données de tests disponibles.	No Data Available	No Data Available
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Pas de données de tests disponibles.	No Data Available	No Data Available
14.4 Groupe d'emballage	Pas de données de tests disponibles.	No Data Available	No Data Available
14.5 Dangers pour l'environnement	Pas de données de tests disponibles.	No Data Available	No Data Available
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Please refer to the other sections of the SDS for further information.	Please refer to the other sections of the SDS for further information.
14.7 Transport maritime en vrac selon l'Annexe II de la convention Marpol 73/78 et code IBC	Pas de données de tests disponibles.	No Data Available	No Data Available
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	No Data Available	No Data Available
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	No Data Available	No Data Available
Code tunnel ADR	Pas de données de tests disponibles.	Not Applicable	No Data Available
Code de classification ADR	Pas de données de tests disponibles.	No Data Available	No Data Available
Catégorie de transport ADR	Pas de données de tests disponibles.	No Data Available	No Data Available
Coefficient multiplicateur ADR	Pas de données de tests disponibles.	No Data Available	No Data Available
Code de ségrégation IMDG	Pas de données de tests disponibles.	No Data Available	No Data Available
Transport non autorisé	Pas de données de tests disponibles.	No Data Available	No Data Available

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

<u>Ingrédient</u>	Numéro CAS	Classification	Réglementation
Homopolymère du styrène (oligomérique)	9003-53-6	Gr.3: non classifié	Centre International de
			Recherche sur le
			Cancer (CIRC)
Silice	7631-86-9	Gr.3: non classifié	Centre International de
			Recherche sur le
			Cancer (CIRC)
Toluène	108-88-3	Gr.3: non classifié	Centre International de
			Recherche sur le
			Cancer (CIRC)

Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation:

La/les substance(s) suivante(s) contenues dans ce produit est/sont soumises via l'Annexe XVII de REACH aux restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation si elle(s) est/sont présentes dans certaines substances dangereuses, certains mélanges et articles. Les utilisateurs de ce produit doivent être conformes avec les restrictions applicables selon les provisions mentionnées.

IngrédientNuméro CASToluène108-88-3

Statut des restrictions: listé en Annexe XVII de REACH

Utilisations restreintes: Voir l'Annexe XVII du Règlement REACH (EC) No 1907/2006 pour les conditions de restriction.

Tableau des maladies professionnelles

4	Hémopathies provoquées par le benzène et tous les produits en renfermant
4bis	Affections gastro-intestinales provoquées par le benzène, le toluène, les xylènes et tous les produits en renfermant
25	Affections consécutives à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice cristalline (quartz, cristobalite, tridymite), des silicates cristallins (kaolin, talc), du graphite ou de la houille.
49	Affections cutanées provoquées par les amines aliphatiques, alicycliques ou les éthanolamines
49bis	Affections respiratoires provoquées par les amines aliphatiques, les éthanolamines ou l'isophoronediamine
84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et dimétylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour cette substance / ce mélange conformément au règlement (CE) n $^{\circ}$ 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H330	Mortel par inhalation.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H360F	Peut nuire à la fertilité.
H361d	Susceptible de nuire au foetus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition
	prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

Section 15 : Tableau des maladies professionelles. - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr